

## RESOLUTION URGENTE

**Auteur** Doris SCHMIDHALTER-NAEFEN, Gilbert TRUFFER, Barbara LANTHEMANN et Barbara EYER-JAGGY, AdG/LA

**Objet** Proclamation de la situation extraordinaire par la Confédération

**Date** 08/11/2020

**Numéro** 2020.11.328

### **Actualité de l'événement**

Les mesures contre le coronavirus ont de nouveau été renforcées, au vu de l'augmentation du nombre de cas.

### **Imprévisibilité**

On ne pouvait prévoir que la Confédération et les cantons ne coordonneraient pas mieux leurs mesures. En outre, la situation financière se complique à vue d'œil pour les entreprises.

### **Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate**

La Confédération doit reprendre les rênes afin d'ordonner tout de suite les mesures nécessaires de politique sanitaire et économique.

Le Grand Conseil valaisan soutient la demande du conseiller d'Etat bernois Christoph Ammann, qui demande que la situation extraordinaire soit proclamée, ce après que le Valais présentait vendredi passé cinq fois plus de nouveaux cas pour 100 000 habitants que les Etats-Unis.

Pendant le week-end, de nombreux Valaisans se sont rendus à Berne et à Thoune, car les restaurants étaient fermés en Valais.

La grande majorité des économistes demandent que de nouveaux crédits Covid soient octroyés immédiatement, et qu'on fixe les modalités de remboursement dès que l'orage sera passé.

Ce n'est qu'en proclamant la situation extraordinaire que le Conseil fédéral peut prendre tout de suite les mesures nécessaires de politique sanitaire et économique.

La Banque nationale détient un trésor public de 1000 milliards de francs. Au cours des neuf premiers mois de cette année, elle a réalisé un bénéfice de 15 milliards de francs.

### **Conclusion**

En acceptant cette résolution, le Grand Conseil apporte son soutien au conseiller d'Etat en charge, Christophe Darbellay, qui n'a pendant longtemps pas voulu prendre de mesure efficace.